

# CHARTRE D'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX



VILLE DE  
**Mably**

*Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à la Ville de Mably et à ses activités en visitant, participant ou utilisant, les outils numériques de la mairie qui sont des espaces d'information et d'échanges communautaires.*

*Par le fait de réagir ou de visiter ces espaces, vous acceptez pleinement et sans aucune réserve la présente charte d'utilisation, et vous engagez, lors de chacune de vos visites à la respecter.*

-----

La mairie de Mably est présente sur les réseaux sociaux via **Facebook** (avec les pages Ville de Mably et Culture-Mably), **Instagram**, **LinkedIn** et elle édite aussi une chaîne **YouTube**.

La présence de la Ville de Mably sur les réseaux sociaux vise : à développer une communauté Internet conviviale autour des actions municipales de la Ville, à diffuser son actualité, ses valeurs, ses projets ainsi que ceux de ses partenaires et à informer sur ses multiples domaines d'activités. Ces informations concernent obligatoirement la Ville de Mably ou traitent d'un sujet en lien avec la vie locale. Les articles peuvent être déclinés sous forme d'actualité, d'événement, de vidéo, de photo... Elles sont relayées sur les réseaux sociaux en fonction de leur nature et de la ligne éditoriale définie sur chaque plateforme.

Les réseaux sociaux de la Ville de Mably sont ouverts à tous, à condition de respecter certaines règles de courtoisie et de respect de chacun. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir un cadre autour duquel nous pourrions tous échanger.

## **Quelques règles pour bien échanger**

- 1- Évitez les commentaires ou contenus répétitifs, les contributions superflues, ou hors sujet, ainsi que le langage « SMS ». N'abusez pas des abréviations, argots ou bien encore des majuscules (qui peuvent être perçues comme un manque de respect envers les utilisateurs).
- 2- Exprimez-vous poliment : les commentaires à caractère raciste, xénophobe, injurieux, pornographique ou sexistes et les incitations à la haine ou à la violence sont bannis. S'il est possible d'exprimer ses idées, les insultes personnelles entre participants et les plaisanteries de mauvais goût n'apportent rien au débat et peuvent heurter les autres internautes.
- 3- Évitez tout message contraire aux droits d'auteur, au droit à l'image, au respect de la vie privée, et à l'honneur des personnes physiques et morales dont il est fait mention sur la page « Ville de Mably ». L'usurpation d'identité et l'utilisation de comptes multiples ne sont pas tolérées.
- 4- La publicité et le prosélytisme sont interdits : en aucun cas il n'est possible de mettre en avant un produit, une marque, un parti politique ou une religion. Si vous estimez qu'un événement ou une information devrait être partagé sur nos pages, il est possible d'envoyer un message sur la messagerie privée Facebook, Instagram, LinkedIn ou à l'adresse suivante : [mairie@ville-mably.fr](mailto:mairie@ville-mably.fr).
- 5- Citez vos sources et vérifiez les informations que vous relayer pour ne pas participer à la promulgation de rumeurs et canulars du web. En cas de doute, certains sites spécialisés comme [www.hoaxbuster.com](http://www.hoaxbuster.com) vous aideront à repérer les fausses informations.
- 6- Prenez un temps de réflexion avant d'envoyer votre message. Ce que vous ne communiqueriez pas lors d'une conversation réelle ne doit pas non plus être communiqué sur les réseaux sociaux. Vos commentaires et ajouts de médias sont publics et donc visibles par tous.
- 7- Avant de poster un commentaire, vérifiez qu'il corresponde bien au sujet de discussion. Lorsque vous répondez à un intervenant, veillez à le citer dans votre réponse afin d'assurer un échange constructif et efficace (en commençant pas @ suivi du pseudo du contributeur).
- 8- Respectez la vie des autres, ne communiquez pas d'information relative à votre vie privée (mail, téléphone, adresse, famille...) ou à celle des tiers.

**Nous vous rappelons que la diffusion d'un commentaire sur les réseaux sociaux devient équivalente à une prise de parole publique.**

## **Responsabilité**

Les contributions publiées sur les pages de la « Ville de Mably » sont de la responsabilité des personnes les ayant publiées.

Les modérateurs font leur possible pour éviter que des contributions contraires aux lois, règlements, ou à cette charte apparaissent. Cependant les contributions publiées par les utilisateurs étant mises en ligne immédiatement et contrôlées ultérieurement, la mairie ne peut garantir la licéité, la probité ou la qualité des contributions publiées.

## **Règles de modération**

Le service Communication de la Ville assure l'administration et l'animation de ces pages. Concernant la modération, tous les citoyens sont invités à y participer et peuvent signaler aux modérateurs un commentaire qui ne respecte pas cette charte via la messagerie directe Facebook, Instagram ou LinkedIn. Merci de justifier clairement la raison de votre demande de modération.

Les commentaires et publications laissés sur ces pages font l'objet d'une modération à posteriori qui vise à préserver la qualité des contributions. Si une publication est estimée non conforme aux usages numériques, à la loi française, à la charte de bonne conduite, les modérateurs se réservent le droit de masquer ou supprimer le commentaire ou le contenu sans préavis. En dernier recours, ils auront la possibilité de bannir de la page tout utilisateur qui agit à l'encontre de ces règles et n'interviendrait que pour perturber l'action d'information de la municipalité. Ce bannissement revêt un caractère définitif.

A ce titre, sont notamment interdits (liste non exhaustive) :

- Des attaques ou insinuations fondées sur les races, les croyances, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle.
- Des insultes, harcèlements, affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexactes concernant les personnes ou les organisations.
- Tout message à caractère politique et partisan de même que les commentaires dénigrants les agents de la Ville ou élus.
- Les propos agressifs, méprisants, péremptaires ou, de façon générale, tout propos attentatoires aux participants.
- Tout message obscène, pornographique ou relevant du harcèlement.
- Tout message contraire aux droits d'auteur ou au droit à l'image.
- Tout message destiné à faire la promotion d'un commerce ou d'un produit afin d'éviter toute concurrence déloyale.
- Les contributions portant atteinte à la vie privée.
- La mention de coordonnées téléphoniques ou postales ou de lien hypertexte inappropriés.
- Des contenus de sites web accessibles uniquement par abonnement payant.
- Certains excès de prolixité ou de fréquence d'intervention nuisant à la participation équitable de tous.
- Des contributions superflues ou redondantes sans apport particulier pour les échanges.
- Des informations obsolètes ou ayant déjà été pleinement débattues.

La publication répétée de messages identiques ou similaires est assimilée à du spam et les messages seront systématiquement supprimés.

Les réseaux sociaux de la Ville de Mably n'ont pas pour objet l'expression des partis politiques et de leurs candidats, ni celle de leurs soutiens. Il est dès lors demandé aux usagers de faire preuve de réserve

dans leur expression à caractère politique. Toute intervention et prise de position en faveur ou à l'encontre d'un candidat ou d'une sensibilité politique est strictement interdite sur cette page et sera donc supprimée sans préavis.

Avant de poster un commentaire, merci de vérifier qu'il est en lien direct avec le sujet de la publication. Les commentaires hors-sujets et sans intérêt particulier pour les échanges seront supprimés.

Merci de ne pas utiliser les pages de la Ville de Mably pour toute question personnelle. Nous vous invitons dans ce cas à contacter directement la mairie par courriel : [mairie@ville-mably.fr](mailto:mairie@ville-mably.fr).

L'infraction d'une des règles précédentes fera l'objet d'un avertissement par messagerie privée et un retrait de l'objet de l'infraction. En cas de récidive, l'accès à la page et la possibilité d'interagir sera définitivement interdit. A chaque degré d'intervention des modérateurs et lorsqu'une activité sera jugée contraire à la présente charte, des captures d'écrans seront effectuées.

## **Conservation des données et contributions**

Il est rappelé que l'ensemble des données personnelles des utilisateurs étant collectées et conservées par les sociétés Meta ou Google, chaque internaute souhaitant exercer son droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, devra directement s'adresser aux entreprises concernées.

## **Droit d'auteur sur les contributions**

Chaque utilisateur autorise la Ville de Mably à reproduire, publier et diffuser, en tout ou partie, sur tout support et pour toute utilisation, les contributions (messages et/ou contenus) qu'il aura publiées, partagées ou identifiées sur les différents réseaux sociaux de la Ville de Mably. Cette autorisation est valable pour tout le monde et pour la durée des droits d'auteurs.

L'utilisateur garantit à la Ville de Mably qu'il détient tous les droits nécessaires pour autoriser la reproduction de la publication et de la diffusion des contributions qu'il met en ligne. A ce titre, l'utilisateur garantit la Ville contre tout recours ou revendication que pourraient exercer des tiers vis-à-vis de ses contributions.

Les publications (textes, photos et vidéos) et le nom de la Ville de Mably sont soumis à des droits d'auteur et ne peuvent pas être modifiées, rognées, transformées ou utilisées sans que n'apparaisse le logo de la Ville ou que les droits soient clairement identifiables dans leur parution. Pour toute demande d'utilisation particulière, sous réserve d'acceptation, contactez le service Communication par courriel : [mairie@ville-mably.fr](mailto:mairie@ville-mably.fr).

En respectant ces quelques règles et conditions, vous contribuez au rayonnement de la Ville de Mably et de ses habitants. Ces pages sont aussi les vôtres.

Nous nous efforçons de répondre rapidement aux questions posées sur les pages de nos réseaux sociaux. Les délais de réponse peuvent varier en fonction du niveau de précision requis.